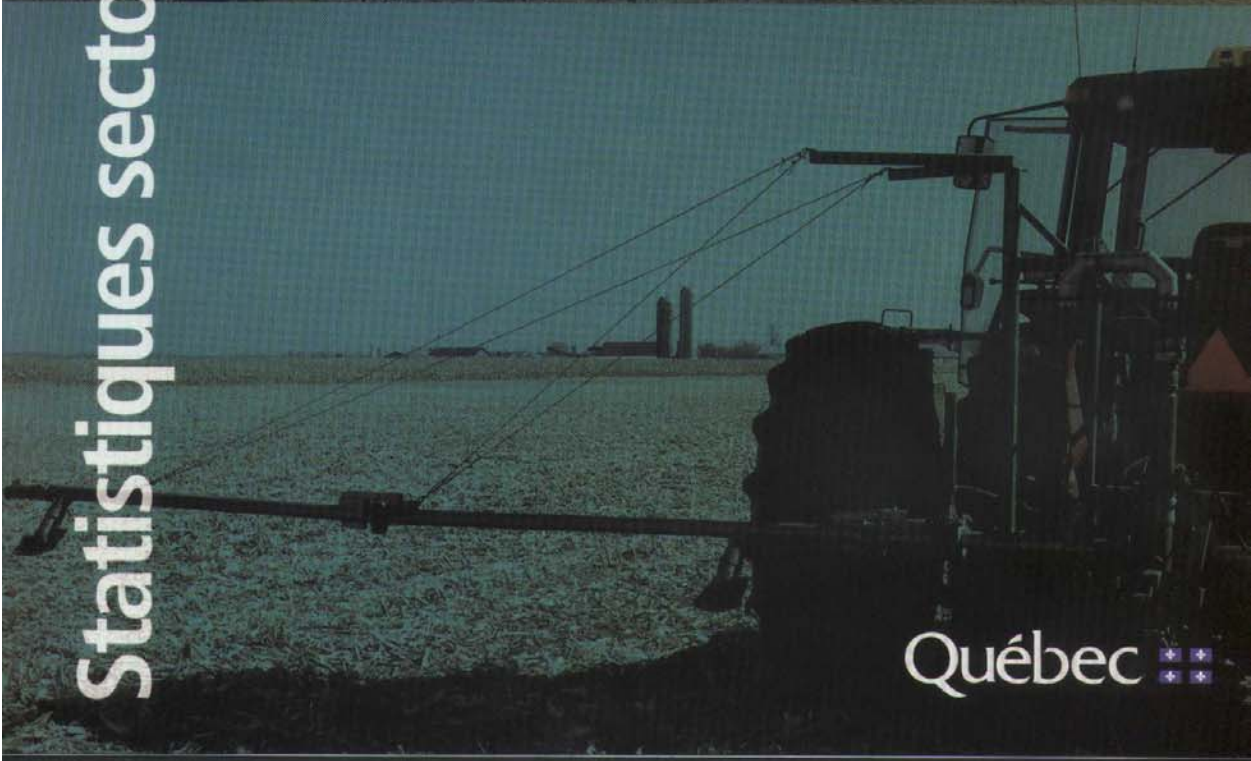


Statistiques sectorielles et information

PROFIL DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE

DE LANAUDIÈRE

MRC DE MONTCALM



Québec 

TABLE DES MATIÈRES

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière au (450) 589-5781.

*ISBN 2-550-38230-7 (versions cédérom et papier)
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2002
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2002*

Nous remercions les personnes et organismes qui ont collaboré à cette publication

Collaborateurs

*Lidia Divry, directrice générale
Centre local de développement*

*Adélard Éthier
Comité consultatif agricole*

*Jean Guilbault
Comité consultatif agricole*

*Nicolas Hénault
Centre local de développement*

*Sylvie Houle, aménagiste
MRC Montcalm*

*Benoît Rivest
Centre local de développement*

*Gaston Wolfe
Comité consultatif agricole*

Rédaction

*Ghalia Chahine, stagiaire en aménagement et développement rural
MAPAQ, direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière*

*Janick Choquette, conseiller en gestion et économie régionale
MAPAQ, direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière*

Géomatique, statistiques et cartographie

*Bernard Arpin, technologiste agricole
MAPAQ, direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière*

Traitement des textes et mise en page

*Jeanne Rivard, agente de secrétariat
MAPAQ, direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière*

*Carole Larouche, agente de secrétariat
MAPAQ, direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière*

Coordination de l'édition

*Louise Cossette, agente d'information
MAPAQ, direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière*

Révision

*Sylvie Clavel, réviseure
MAPAQ, direction des communications*

TABLE DES MATIÈRES

<i>Table des matières</i>	<i>iv</i>
<i>Liste des tableaux</i>	<i>vi</i>
<i>Liste des figures</i>	<i>vii</i>
<i>Introduction</i>	<i>1</i>
<i>Notes aux lecteurs et lectrices</i>	<i>2</i>

CHAPITRE 1 → LES RESSOURCES

<i>1.1 Les ressources agricoles</i>	<i>3</i>
<i>1.1.1 L'espace agricole</i>	<i>3</i>
<i>a. Base territoriale</i>	<i>3</i>
<i>b. L'évolution dans le temps de la zone agricole</i>	<i>3</i>
<i>1.2 La composition de l'espace agricole : quelques indicateurs intéressants</i>	<i>9</i>
<i>a. L'indicateur du contrôle du territoire (possédé versus loué)</i>	<i>9</i>
<i>b. L'indicateur du dynamisme agricole</i>	<i>11</i>

CHAPITRE 2 → LA PRODUCTION AGRICOLE DANS LA MRC DE MONTCALM

<i>2.1 Portrait de l'agriculture dans la MRC de Montcalm</i>	<i>17</i>
<i>2.1.1 L'agriculture dans la MRC de Montcalm</i>	<i>17</i>
<i>a. Le nombre d'exploitations</i>	<i>18</i>
<i>b. La superficie</i>	<i>18</i>
<i>2.1.2 L'économie agricole</i>	<i>19</i>
<i>a. Le capital agricole</i>	<i>19</i>
<i>b. Le salaire agricole</i>	<i>20</i>
<i>c. Les revenus agricoles déclarés</i>	<i>20</i>
<i>2.1.3 Les productions</i>	<i>21</i>
<i>a. Les productions végétales</i>	<i>22</i>
<i>b. Les productions animales</i>	<i>23</i>

CHAPITRE 3 → LES PRODUCTIONS AGRICOLES

3.1	Les tendances	25
3.1.1	Les productions végétales	25
3.1.2	Les productions animales	29
A.	Production porcine	29
	Maternité	29
	Engraissement	29
B.	Poulets à griller	29
C.	La production laitière	30
	a) La structure de production	30
	b) L'environnement	31

CHAPITRE 4 → LA TRANSFORMATION, LA DISTRIBUTION ET LA RESTAURATION - ÉLÉMENTS DE PLANIFICATION

4.1	Les forces	34
4.2	Les faiblesses	34
4.3	Les défis	35

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Références bibliographiques	36
---	----

SITES INTERNET

Site internet	37
-------------------------------	----

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 -	<i>Territoire municipal zoné agricole (1999)</i>	4
Tableau 2 -	<i>Pertes ou gains territoriaux de la zone agricole entre 1986 et 1999</i>	5
Tableau 3 -	<i>Taille de la zone agricole de chaque MRC par rapport à celle de la région</i>	5
Tableau 4 -	<i>Densité de population par hectare dans la région</i>	7
Tableau 5 -	<i>Évaluation du taux de location dans la MRC de Montcalm</i>	10
Tableau 6 -	<i>Évaluation du taux d'occupation de la zone agricole de la MRC de Montcalm</i>	11
Tableau 7 -	<i>Classement des sols de la MRC de Montcalm</i>	17
Tableau 8 -	<i>Évolution du nombre d'exploitations agricoles - MRC de Montcalm</i>	18
Tableau 9 -	<i>Superficie - MRC de Montcalm</i>	18
Tableau 10 -	<i>Capital agricole - MRC de Montcalm</i>	19
Tableau 11 -	<i>Valeur moyenne des fermes - MRC de Montcalm</i>	19
Tableau 12 -	<i>Salaires versés annuellement - MRC de Montcalm</i>	20
Tableau 13 -	<i>Revenus déclarés - MRC de Lanaudière</i>	21
Tableau 14 -	<i>Valeur estimée des ventes à la ferme par production MRC de Montcalm</i>	21
Tableau 15 -	<i>Principales utilisations des superficies exploitables MRC de Montcalm</i>	22
Tableau 16 -	<i>Principales productions animales MRC de Montcalm</i>	23
Tableau 17 -	<i>Exploitations et productions végétales</i>	25
Tableau 18 -	<i>Classement des légumes frais et de transformation dans la MRC de Montcalm</i>	28
Tableau 19 -	<i>Exploitations porcines – MRC de Montcalm</i>	29
Tableau 20 -	<i>Poulets à griller - Montcalm</i>	29
Tableau 21 -	<i>Production laitière - MRC de Montcalm</i>	30
Tableau 22 -	<i>Structure des fermes en production laitière 1997</i>	30
Tableau 23 -	<i>Entreprises de transformation alimentaire par MRC</i>	33
Tableau 24 -	<i>Entreprises de distribution alimentaire par MRC</i>	33
Tableau 25 -	<i>Entreprises de restauration par MRC</i>	34

LISTE DES FIGURES

<i>Figure 1 -</i>	<i>Zone agricole – MRC Montralm</i>	<i>13</i>
<i>Figure 2 -</i>	<i>Classement ARDA des sols – MRC Montcalm</i>	<i>14</i>
<i>Figure 3 -</i>	<i>Séries pédologiques – MRC Montcalm</i>	<i>15</i>
<i>Figure 4 -</i>	<i>Occupation du territoire – MRC Montcalm</i>	<i>16</i>
<i>Figure 5 -</i>	<i>Entreprises agricoles – MRC Montcalm</i>	<i>24</i>
<i>Figure 6 -</i>	<i>Productions agricoles – MRC Montcalm</i>	<i>32</i>

N.B. - Les cartes incluses dans ce profil sont fournies à titre informatif et n'ont aucune valeur légale.

INTRODUCTION

L'industrie bioalimentaire est l'un des secteurs économiques des mieux documentés. Les sources sont nombreuses et souvent contradictoires. Il devient de plus en plus difficile de se donner une vision d'un secteur d'activité aussi complexe et dynamique. Lors de la rédaction de ce profil, notre première tâche a donc été de synthétiser l'information et d'en tirer une vision d'ensemble, ce qui a eu l'avantage de chiffrer l'évolution du secteur et de simplifier l'analyse pour ceux qui ne sont pas des spécialistes du domaine.

Par ailleurs, l'agriculture évolue à un rythme sans précédent. Le *Profil de l'industrie bioalimentaire de Lanaudière* décrit la situation à un moment précis. Il pourra servir de base à une réflexion stratégique sur le secteur bioalimentaire. Il sera un outil essentiel à l'élaboration de plans d'action et à la définition de perspectives de développement.

Le *Profil* comprend trois parties, la première porte sur l'industrie bioalimentaire au Québec, la seconde sur l'industrie bioalimentaire de Lanaudière (les parties I et II sont regroupées dans le document synthèse). La troisième partie traite de l'industrie bioalimentaire pour chaque MRC de Lanaudière. Elle regroupe six brochures, soit une par MRC.

En terminant, le document dans son ensemble a été réalisé pour tous ceux et toutes celles qui s'intéressent au développement du bioalimentaire dans la région de Lanaudière.

Nous souhaitons qu'il soit abondamment utilisé.

NOTES AUX LECTEURS ET LECTRICES

Au moment de la rédaction, trois principales sources de statistiques étaient disponibles : le *Recensement de l'agriculture de 1996* de Statistique Canada, les *Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles* du ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) 1995, 1997 et l'Institut de la Statistique du Québec.

Statistique Canada procède une fois par cinq ans à un recensement de l'agriculture. Ce recensement porte sur toutes les caractéristiques des fermes (nombre de fermes, superficies cultivées, utilisation du sol, pratiques de gestion des terres, etc.) et sur les exploitants (profil des hommes et des femmes qui gèrent les fermes).

De son côté, le MAPAQ procède à l'enregistrement des exploitations agricoles au Québec. L'information recueillie permet, entre autres, d'établir un portrait complet et détaillé de la clientèle du Ministère. L'enregistrement des exploitations agricoles s'effectue sur une base volontaire, mais demeure la première condition pour l'obtention de toute aide technique ou financière de la part du Ministère. L'inventaire complet est fait une fois à tous les trois ans. Cet inventaire est encore l'outil le plus pratique pour suivre l'évolution de l'agriculture régionale.

Quant à l'Institut de la Statistique du Québec, elle estime sur une base annuelle l'évolution des principales productions en collaboration avec les fédérations spécialisées.

Une mention additionnelle mérite d'être faite au sujet de la législation régissant la protection du territoire et des activités agricoles. À cause de son entrée en vigueur récente (21 juin 2001) la loi modifiant la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et d'autres dispositions législatives (loi 184), ainsi que les orientations gouvernementales relatives à la protection du territoire et des activités agricoles révisées ne sont pas mentionnées dans le présent document. Il serait donc important que le lecteur tienne compte de ces nouvelles dispositions et ajustements législatifs en considérant le territoire zoné agricole dans la région.

En terminant, dans le seul but d'alléger le texte, le masculin est utilisé dans ce document.

1.1 LES RESSOURCES AGRICOLES

1.1.1 L'ESPACE AGRICOLE

A. BASE TERRITORIALE

La MRC de Montcalm est constituée de onze municipalités (Sainte-Marie-Salomé, Saint-Jacques, Saint Esprit, Saint-Roch-de-l'Achigan, Saint-Roch-Ouest, Saint-Lin-Laurentides, Saint-Calixte, Sainte-Julienne, Saint-Liguori et Saint-Alexis (village et paroisse)). Avec une **superficie de 71 462 hectares**, elle représente près de 11,6 % du territoire Lanaudois. En 1999, la population de la MRC est estimée à **40 072 personnes**, soit près de 10,1 % de la population Lanaudoise.

Le territoire de la MRC de Montcalm possède quelques particularités méritant d'être mentionnées :

- ✓ La plus grande partie du territoire est dans la plaine fertile du Saint-Laurent.
- ✓ Le territoire est traversé par trois principaux cours d'eau qui se jettent dans la rivière L'Assomption (Ouareau, Saint-Esprit et L'Achigan).

B. L'ÉVOLUTION DANS LE TEMPS DE LA ZONE AGRICOLE

En 1999, **la zone agricole de la MRC de Montcalm compte 44 266 hectares**. En d'autres termes :

- ✓ 61,9 % du territoire de la MRC est zoné agricole (figure 1);
- ✓ 21,4 % de la zone agricole de la région de Lanaudière se trouve dans la MRC de Montcalm.

Le tableau qui suit résume l'importance de la zone agricole décrétée par rapport à la superficie totale de chacune des onze municipalités de la MRC de Montcalm.

Tableau 1 - Territoire municipal zoné agricole (1999)¹

<i>Territoire</i>	<i>Superficie totale du territoire (ha)</i>	<i>Zone agricole décrétée (ha)</i>	<i>%</i>
<i>Sainte-Marie Salomé</i>	<i>3 444</i>	<i>3 321</i>	<i>96</i>
<i>Saint-Jacques</i>	<i>6 469</i>	<i>6 202</i>	<i>96</i>
<i>Saint-Alexis (paroisse)</i>	<i>3 659</i>	<i>3 529</i>	<i>96</i>
<i>Saint-Alexis (village)</i>	<i>660</i>	<i>569</i>	<i>86</i>
<i>Saint-Esprit</i>	<i>5 436</i>	<i>5 243</i>	<i>96</i>
<i>Saint-Roch-de-l'Achigan</i>	<i>7 883</i>	<i>6 800</i>	<i>86</i>
<i>Saint-Roch-Ouest</i>	<i>2 090</i>	<i>2 090</i>	<i>100</i>
<i>Saint-Lin-Laurentides</i>	<i>11 752</i>	<i>7 921</i>	<i>67</i>
<i>Saint-Calixte</i>	<i>14 768</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Sainte-Julienne</i>	<i>10 210</i>	<i>2 244</i>	<i>22</i>
<i>Saint-Liguori</i>	<i>5 094</i>	<i>4 748</i>	<i>93</i>
MRC DE MONTCALM	71 465	42 666	60

Source : www.mam.gouv.qc.ca/mamm.html (10/1999) et CPTAQ

Huit des onze municipalités de la MRC ont plus de 85 % de leur territoire zoné agricole. De ces huit municipalités, six ont plus de 95 % de leur territoire municipalisé en zone agricole.

Ses gains

Depuis la révision de la zone agricole en 1990-1991, certaines fluctuations de sa superficie totale ont été observées. Celle-ci s'est finalement stabilisée autour de 44 266 hectares en 1999.

De façon générale, la variation de la zone agricole est négative entre 1991 et 1999, sans gains réels.

Ses pertes

Entre 1986 et 1999, la zone agricole de la MRC de Montcalm a **diminué de 2 262 hectares**, soit de 4,9 %. Ces pertes équivalent à près de **17 % des pertes régionales** en terres agricoles pour la même période.

¹ Les chiffres de la zone agricole de chaque municipalité sont un estimé basé sur les données 1993 de la CPTAQ.

Ces statistiques deviennent d'autant plus éloquentes quand on considère les variations notées dans les autres MRC de la région pour la même période (tableau 2).

Tableau 2 - Pertes ou gains territoriaux de la zone agricole entre 1986 et 1999²

	1986 (ha)	1991 (ha)	1993 (ha)	1999 (ha)	Variation (ha)	% variation par MRC	% des pertes par rapport à la région (1986-1999)
<i>L'Assomption</i>	21 978	19 825	19 447	19 723	-2 255	-10,3	-16,9
<i>D'Au-tray</i>	76 146	73 512	73 490	73 617	-2 529	-3,3	-19
<i>Joliette</i>	34 218	32 588	32 520	32 617	-1 601	-4,7	-12
<i>Matawinie</i>	20 907	20 842	20 842	21 671	764	3,7	5,7
<i>Montcalm</i>	46 528	20 842	43 877	44 266	-2 262	-4,9	-17
<i>Les Moulins</i>	20 102	43 874	14 655	14 670	-5 432	-27	-40,8
<i>Lanaudière</i>	219 879	205 296	204 831	206 564	-13 315	-6,1	100

Source : CPTAQ, 1986,1991,1993,1999

La variation régionale se situant autour de -6,1 %, la MRC de Montcalm présente donc l'un des taux de pertes territoriales les plus bas par MRC (4,9 %) après celui de la MRC de Matawinie et de Joliette.

Ce faible niveau de pertes est important à mentionner si l'on considère que cette MRC possède la seconde plus grande zone agricole de la région (tableau 3).

Tableau 3 - Taille de la zone agricole de chaque MRC par rapport à celle de la région

	Zone agricole (ha)	MRC/région (%)
<i>L'Assomption</i>	19 723	9,5
<i>D'Au-tray</i>	73 617	35,6
<i>Joliette</i>	32 617	15,8
<i>Matawinie</i>	21 671	10,5
<i>Montcalm</i>	44 266	21,4
<i>Les Moulins</i>	14 670	7,1

Source : CPTAQ 1999

² Afin de faciliter la consultation des données sur la zone agricole, la zone de la municipalité de Saint-Thomas a été intégrée dans les superficies agricoles de la MRC de Joliette dès 1986, même si le transfert a, en réalité, eu lieu au début des années 90.

Un commentaire sur l'évolution de la zone agricole

Sur le plan territorial, la zone agricole de la MRC de Montcalm apparaît comme étant un espace assez homogène et continu. En effet, la zone ne souffre pas de mitage majeur par des poches de zones blanches/urbaines.

Ceci étant dit, il importe d'apporter quelques nuances à ce constat préliminaire.

Commentaire 1 - Importante zone blanche versus qualité des sols

Plus de **38 % du territoire de Montcalm est zoné « blanc »**. Dans le cas spécifique de chaque municipalité, la zone blanche occupe plus de :

- ✓ 0 % de la municipalité de Saint-Roch-Ouest;
- ✓ 4 % de la municipalité de Sainte-Marie Salomé;
- ✓ 4 % de la municipalité de Saint-Jacques;
- ✓ 4 % de la paroisse de Saint-Alexis;
- ✓ 4 % de la municipalité de Saint-Esprit;
- ✓ 7 % de la municipalité de Saint-Liguori;
- ✓ 14 % du village de Saint-Alexis;
- ✓ 14 % de la municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan;
- ✓ 33 % de la municipalité de Saint-Lin-Laurentides;
- ✓ 88 % de la municipalité de Sainte-Julienne;
- ✓ 100 % de la municipalité de Saint Calixte.

Les deux municipalités où l'on trouve la zone urbaine la plus étendue partagent plusieurs particularités (Sainte-Julienne et Saint-Calixte) :

- ✓ elles sont situées au nord du territoire de la MRC;
- ✓ elles sont situées sur le Piedmont et non sur la plaine agricole du Saint-Laurent;
- ✓ elles reposent sur du sol classé 7.

Commentaire 2 - Qualité des sols

Près de 60 % des sols de la zone agricole sont classés 2, tandis que moins de 4 % sont dans les classes 5 et 7 (figure 2).

La faible quantité des sols de classes 5 et 7 dans la zone agricole ainsi que la forte concentration des meilleurs sols (classe 2) dans cette même zone est très importante à mentionner. Les classes 5 et 7 sont définies comme suit :

Classe 5 : facteurs limitatifs très sérieux qui en restreignent l'exploitation à la culture de plantes fourragères vivaces, mais permettent l'exécution de travaux d'amélioration.

Classe 7 : n'offrent aucune possibilité pour la culture ou pour le pâturage permanent³.

Ainsi, la zone agricole de Montcalm est non seulement riche en sols d'excellente qualité, mais elle possède un très grand nombre de sols propices à l'agriculture.

Commentaire 3 - Faible densité de population et superposition de la zone agricole sur les meilleurs sols

Tableau 4 - Densité de population par hectare dans la région

	Superficie du territoire (ha)	Population en 1999 (n^{bre})	Densité de la population (pers./ha)
L'Assomption	25 516	106 693	4
D'Autray	108 626	39 623	0,4
Joliette	41 885	54 624	1,3
Matawinie	338 664	44 091	0,1
Montcalm	71 462	40 072	0,6
Les Moulins	26 344	111 553	4,2
LANAUDIÈRE	613 497	396 656	0,6

Source : www.mam.gouv.qc.ca/mamm.html.

Grâce à une des concentrations de population les plus faibles de la région (10 %) et, par extension, une densité de population peu préoccupante, le territoire agricole de la MRC de Montcalm ne souffre pas de pressions urbaines.

Le phénomène que l'on note dans la MRC de D'Autray, soit la superposition de la zone agricole sur les meilleurs sols, existe également dans la MRC de Montcalm :

- ✓ 97,5 % des sols de classe 2 sont dans la zone agricole;
- ✓ 78 % des sols de classe 3 sont dans la zone agricole;
- ✓ 68 % des sols de classe 4 sont dans la zone agricole.

Ainsi, non seulement la zone agricole de Montcalm est-elle en possession des sols les plus propices à l'activité agricole, mais, de plus, aucune pression urbaine ne met ces terres en péril de disparition (dézonage).

³ Ministère des Forêts. *Inventaire des terres du Canada ARDA : classification des sols selon leurs aptitudes à la production agricole*. Rapport N.2. Ottawa, 1965, p. 7-9.

Commentaire 4 - Phénomène particulier de pression agricole

Comme il sera détaillé dans la partie 1.2 de ce document, une particularité de l'activité agricole de la MRC de Montcalm peut être considérée comme étant majeure pour l'ensemble de la région lanauoise : **36 % des lots/unités secondaires loués dans l'ensemble de la zone agricole lanauoise le sont par des exploitants de la MRC de Montcalm.**

De manière plus détaillée, dans le cas des unités secondaires louées, il est entendu que la location de ces lots permet de compléter les productions principales des exploitations (productions complémentaires, diversification de la production ou agrandissement).

Normalement, ces locations se font le plus près possible des unités principales afin de minimiser le nombre de déplacements. Ainsi, la majeure partie des locataires, soit de la même MRC soit sur des terres contiguës, sont situés aux limites de la MRC étudiée.

Voici la répartition exacte des locations des exploitants de Montcalm dans chacune des six MRC :

- ✓ 19,6 % des lots dans des Moulins (33/168);
- ✓ 12,7 % des lots dans L'Assomption (31/243);
- ✓ 0,5 % des lots dans de D'Autray (3/570);
- ✓ 97,2 % des lots dans Montcalm (490/504);
- ✓ 4 % des lots dans Joliette (8/205);
- ✓ 3,1 % des lots dans Matawinie (3/97).

En somme, **il y a un étalement agricole**. Cet étalement se fait non seulement vers Joliette et L'Assomption (les deux MRC contiguës), mais il parvient jusqu'à la MRC des Moulins, de Matawinie et de D'Autray.

Le besoin en terre est si grand que les agriculteurs de la MRC de Montcalm semblent devoir aller combler leurs besoins sur le territoire agricole des autres MRC de la région.

Lorsqu'il est question d'étalement, qu'il soit de nature urbaine ou agricole, une pression territoriale en découle inévitablement. Il s'avère que le milieu urbain ne détient pas de monopole en termes de pressions territoriales, mais lorsque l'activité agricole jouit d'un dynamisme fort, d'un rendement intéressant et d'un milieu actif, elle peut créer cette pression.

On parle de **pression agricole** exercée par les exploitations de Montcalm.

La mise en valeur

Le phénomène généralisé de la consolidation des fermes n'épargne pas le milieu agricole de la MRC de Montcalm. En effet, entre 1995 et 1997, le nombre d'exploitations dans cette MRC a diminué de 586 à 535, soit une baisse de 51 entreprises ou de 8,7 %.

Cette baisse étant très comparable aux moyennes régionales (9,6 %) et provinciales (10,8 %), elle devient un indicateur de l'évolution « normale » du milieu.

Près de 62 % du territoire, soit plus de 21 % de la zone agricole régionale, est zoné agricole.

La faible densité de population est jumelée à la superposition de la zone agricole sur les meilleurs sols, soit à plus de 97 % des sols classés 2 dans la zone.

La pression agricole qui est exercée par les exploitations de la MRC de Montcalm devrait être orientée vers les MRC peu agricoles, qui aurait pour effet de contrer la faiblesse du dynamisme du développement agricole dans Montcalm.

1.2 LA COMPOSITION DE L'ESPACE AGRICOLE : QUELQUES INDICATEURS INTÉRESSANTS

A.1 L'INDICATEUR DU CONTRÔLE DU TERRITOIRE (POSSÉDÉ VERSUS LOUÉ)

Un des indicateurs les plus révélateurs du niveau de stabilité et du potentiel de développement est le ratio des terres possédées *versus* les terres louées.

En effet, lorsque la proportion des superficies louées d'un territoire donné est trop élevée par rapport à celle des terres possédées, il est raisonnable de supposer que la spéculation ou tout autre facteur déstabilisateur y est pour quelque chose.⁴

⁴ Il est important que le lecteur se réfère aux explications plus détaillées présentées à ce sujet dans le texte du document synthèse du Profil de l'industrie bioalimentaire de Lanaudière, partie II.

Tableau 5 - Évaluation du taux de location dans la MRC de Montcalm⁵

	Montcalm	Lanaudière	Poids relatif de L'Assomption par rapport à la région (%)
Superficie possédée (ha)	29 962	109 904	27,3
Superficie louée à (ha)	2 642	7 772	34
Superficie louée de (ha)	10 942	37 544	29,1
Superficie totale (ha)	38 261	139 676	27,4
TAUX DE LOCATION (%) (louée de/superficie totale)	28,6	26,9	7,8

Source : Fiches d'enregistrement 1997

Un estimé du pourcentage de la superficie totale exploitée sous location nous indique qu'il y aurait 28,6 % de la zone agricole exploitée sous location, soit un taux équivalant à la moyenne régionale.

Contrairement aux conclusions obtenues dans les cas de la MRC de L'Assomption et de la MRC des Moulins, la superficie « louée de » (10 942 hectares) ne représente pas tant un indice d'instabilité et de pressions urbaines qu'une confirmation de la prémisse d'une pression agricole exercée par la MRC de Montcalm, discutée précédemment (commentaire 4).

⁵ Un tableau complet regroupant les données pour les six MRC se trouve dans le texte du document synthèse du Profil de l'industrie bioalimentaire de Lanaudière, partie II.

B. L'INDICATEUR DU DYNAMISME AGRICOLE

Non seulement l'activité agricole structure-t-elle le territoire (utilisation du sol), mais elle façonne aussi la dynamique sociale et économique d'une MRC.

Plus de 62 % de la superficie du territoire de la MRC ayant été décrétée zone agricole, les divers acteurs possèdent une base territoriale fort intéressante à valoriser.

L'étude du taux d'occupation d'une zone agricole permet de connaître le niveau d'utilisation actuelle du territoire (dynamisme), ainsi que d'entrevoir les besoins éventuels du milieu sur le plan du territoire (tableau 6 et figure 4).

Tableau 6 - Évaluation du taux d'occupation de la zone agricole de la MRC de Montcalm

	Superficie exploitée (ha)		Zone agricole (ha)		Taux d'occupation (%)		Variation 1995-1997 (%)
	1995	1997	1995	1997	1995	1997	
<i>L'Assomption</i>	12 861	14 124	19 723	19 723	65,2 %	71,6 %	6,4 %
<i>D'Autray</i>	45 913	44 877	73 617	73 617	62,4 %	61,0 %	-1,4 %
<i>Joliette</i>	22 845	22 250	32 617	32 617	70,0 %	68,2 %	-1,8 %
<i>Matawinie</i>	15 062	13 187	21 671	21 671	69,5 %	60,9 %	-8,7 %
<i>Montcalm</i>	38 570	38 261	44 266	44 266	87,1 %	86,4 %	-0,7 %
<i>Les Moulins</i>	8 045	6 977	14 670	14 670	54,8 %	47,6 %	-7,3 %
<i>Lanaudière</i>	143 296	139 676	206 564	206 564	69,4 %	67,6 %	-1,8 %

Source : Fiches d'enregistrement 1997 (superficie) et CPTAQ (zone agricole)

Il importe de rappeler que le taux d'occupation ne peut jamais atteindre 100 % à cause des nombreuses emprises publiques, des terrains privés et des nombreux espaces à la ferme non productifs (bâtiments, chemins, boisés non exploités...). Ainsi, on peut estimer que l'ensemble de ces espaces non productifs occupent de façon générale plus de 7 % du territoire.⁶

En d'autres termes, la MRC de Montcalm représente non seulement **le taux d'occupation le plus élevé de la région en 1995 et 1997**, mais elle affiche également le niveau de dynamisme le plus important dans la région et elle possède une **zone agricole occupée presque à pleine capacité** (en comptabilisant les espaces non productifs).

⁶ Il importe que le lecteur se réfère à la réflexion complète sur le sujet des espaces non productifs présentée dans le document synthèse du Profil de l'industrie bioalimentaire de Lanaudière, partie II.

Compte tenu d'un zonage agricole des plus favorables (97 % des sols de classe 2 en zone agricole), des pertes territoriales minimales depuis 1986, du plus grand nombre d'unités secondaires louées dans la région (36 % des locations), du taux d'occupation le plus élevé (86 %), du niveau de dynamisme le plus élevé et des revenus à la ferme (en productions végétales et animales) les plus élevés de la région, une conclusion devient inévitable à formuler à ce stade-ci de notre étude :

La MRC de Montcalm est un moteur agricole économique incontournable dans la région dont les impacts sont majeurs et se répercutent sur l'ensemble de la région.

Figure 1 Zone agricole – MRC Montcalm

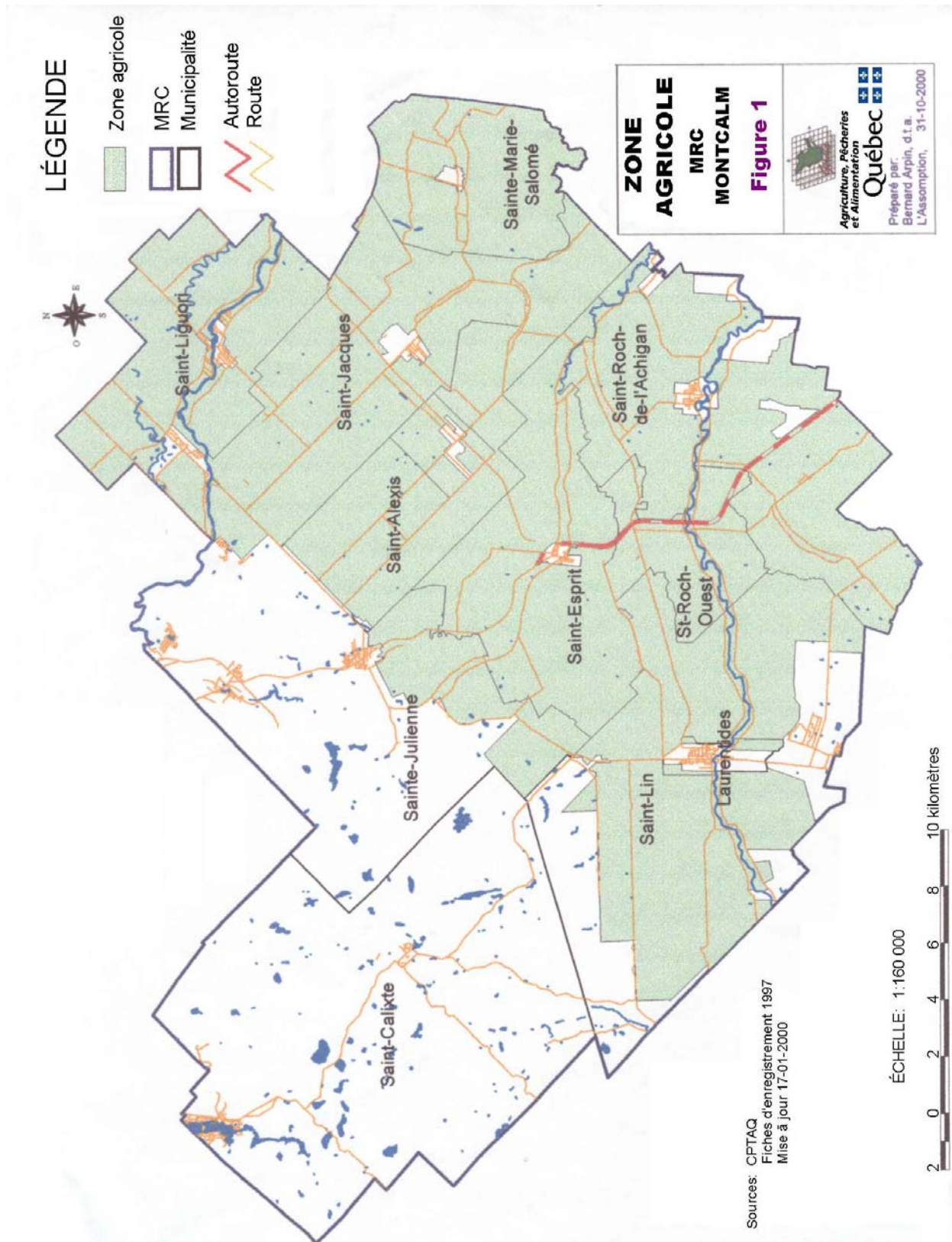


Figure 2 Classement ARDA des sols – MRC Montcalm

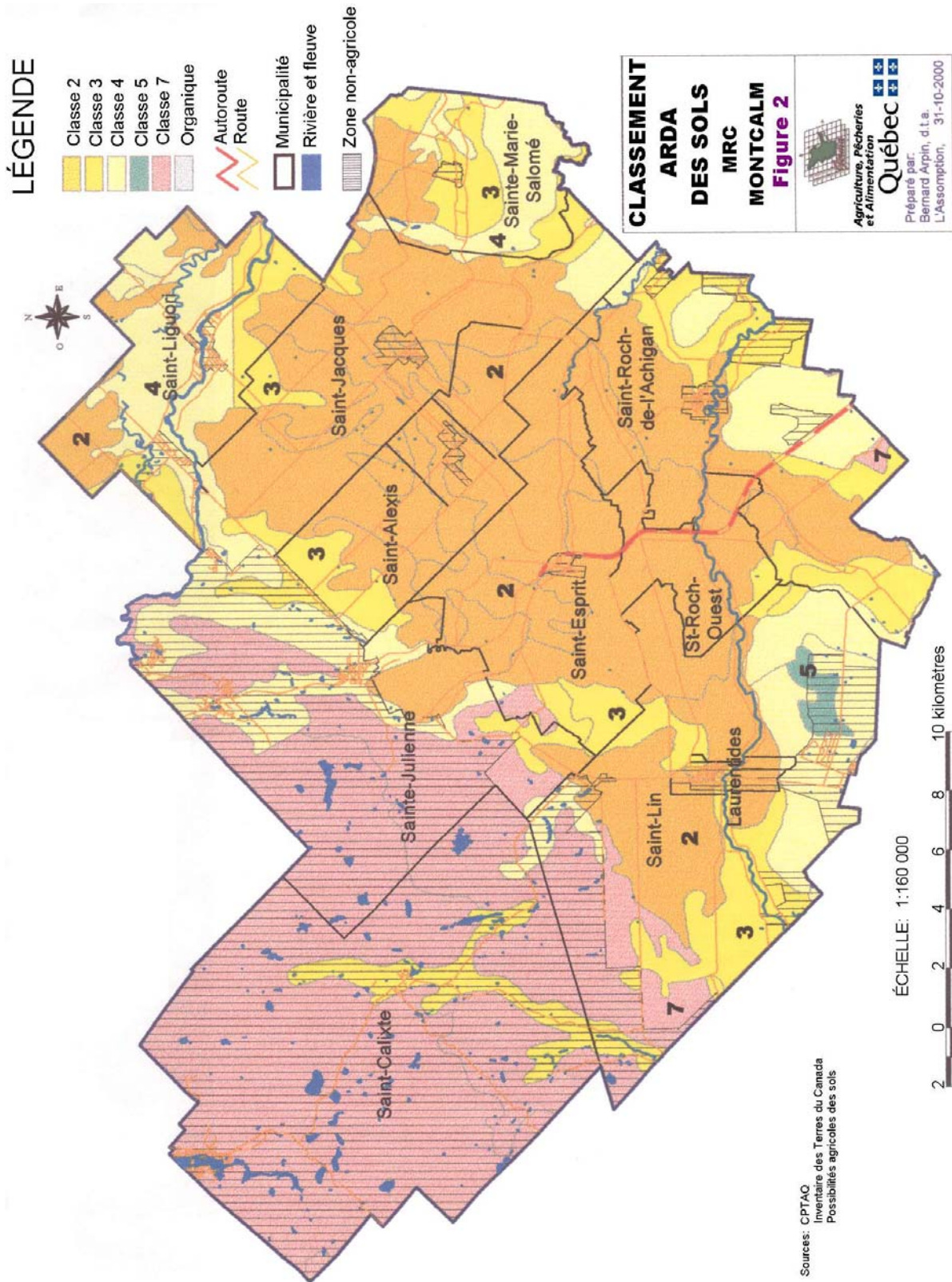


Figure 3 *Séries pédologiques – MRC Montcalm*

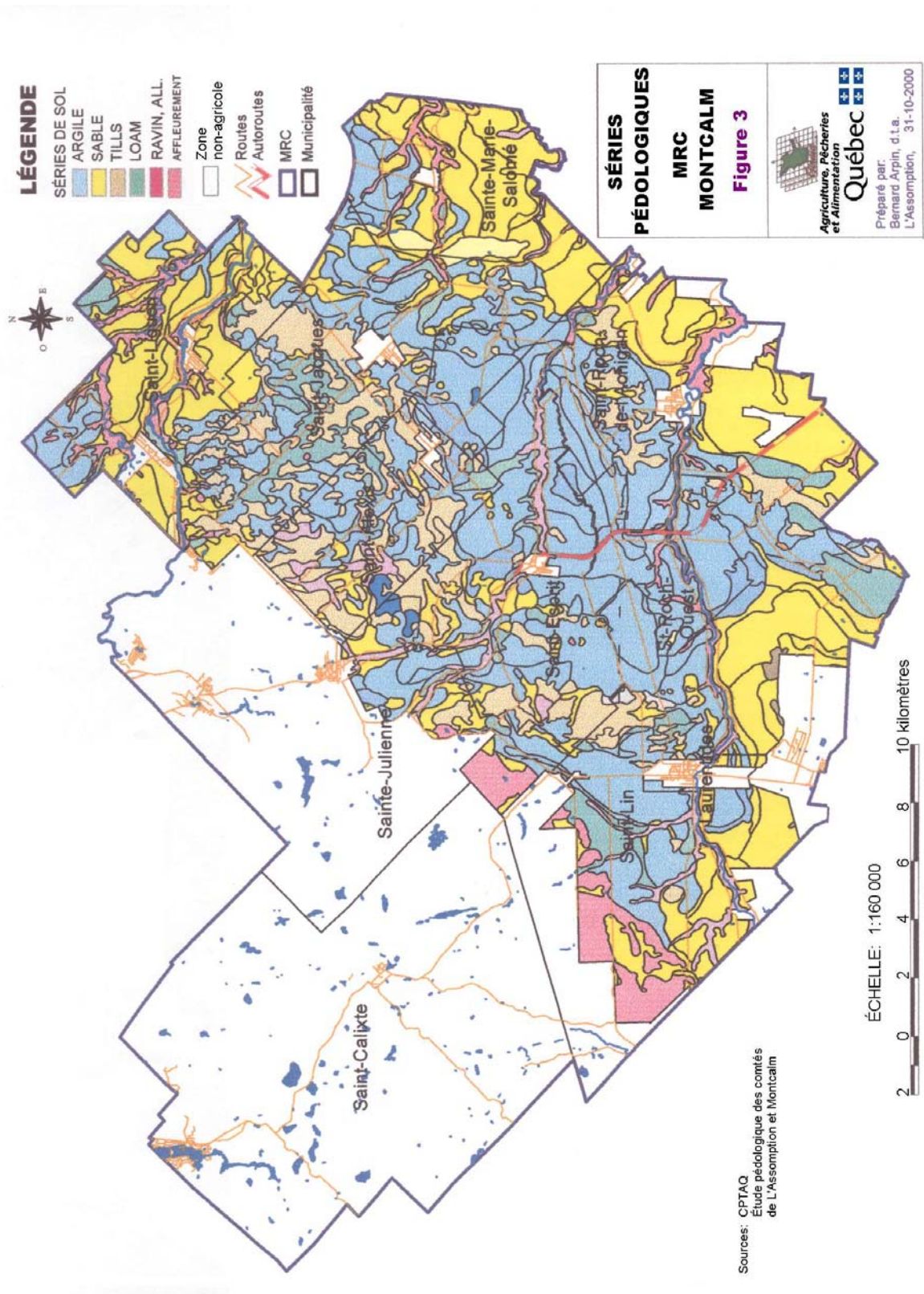
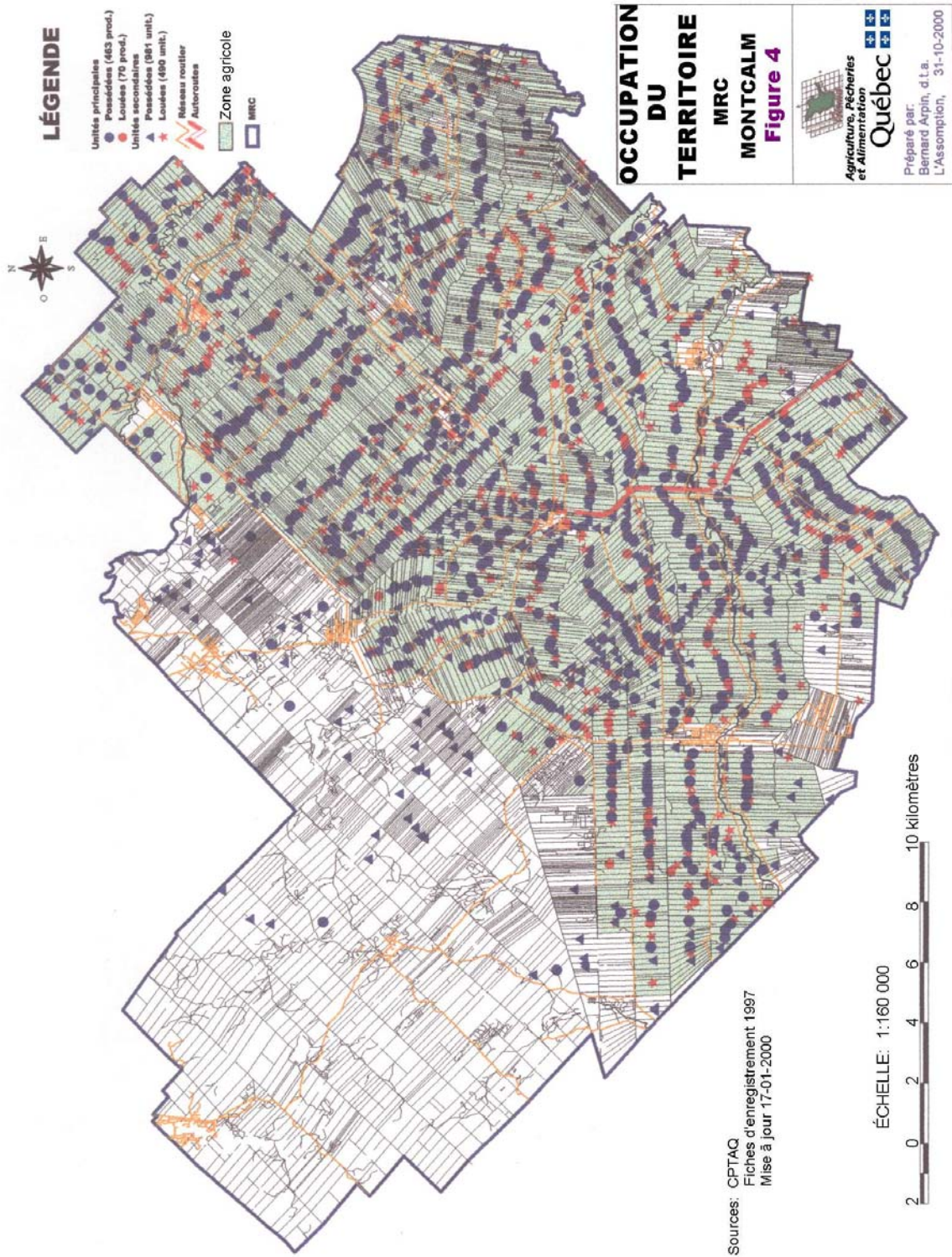


Figure 4 Occupation du territoire – MRC Montcalm



CHAPITRE 2 → LA PRODUCTION AGRICOLE DANS LA MRC DE MONTCALM

Montcalm est la MRC où l'on trouve l'activité agricole la plus intensive de Lanaudière. Elle est favorisée sur le plan de la qualité des sols, mais légèrement défavorisée sur le plan des températures. Ainsi, les agriculteurs de la MRC de Montcalm ont su contrer les faiblesses de leur territoire et en exploiter les forces.

Le paysage économique agricole est largement dominé par les productions animales. Les cinq premières productions, par ordre d'importance économique, sont les suivantes : production porcine, production avicole, productions céréalières, production laitière et production de légumes. Ce constat est encore plus frappant si on considère que les productions céréalières sont utilisées presque exclusivement par les productions animales.

La production agricole de la MRC de Montcalm est caractérisée par la diversité de ses productions, le grand nombre d'entreprises et une importante concentration de grandes productions animales conventionnelles (porcine, avicole et laitière).

2.1 PORTRAIT DE L'AGRICULTURE DANS LA MRC DE MONTCALM

2.1.1 L'AGRICULTURE DANS LA MRC DE MONTCALM

La MRC de D'Autray se classe en première position, avec près de 36 % de la zone agricole de Lanaudière et la MRC de Montcalm est en deuxième position avec plus de 21 %.

Tableau 7 - Classement des sols de la MRC de Montcalm

<i>Classement ARDA</i>	<i>Zone verte (ha)</i>	<i>%</i>	<i>Zone blanche (ha)</i>	<i>%</i>	<i>Total (ha)</i>	<i>%</i>
<i>2</i>	<i>25 700</i>	<i>58</i>	<i>650</i>	<i>2,4</i>	<i>26 350</i>	<i>37</i>
<i>3</i>	<i>8 350</i>	<i>19</i>	<i>2 370</i>	<i>8,7</i>	<i>10 720</i>	<i>15</i>
<i>4</i>	<i>8 630</i>	<i>19</i>	<i>4 107</i>	<i>15</i>	<i>12 737</i>	<i>18</i>
<i>5</i>	<i>100</i>	<i>0,2</i>	<i>205</i>	<i>0,3</i>	<i>305</i>	<i>0,4</i>
<i>7</i>	<i>1 486</i>	<i>3</i>	<i>19 864</i>	<i>73</i>	<i>21 350</i>	<i>30</i>
<i>Total</i>	<i>44 266</i>		<i>27 196</i>		<i>71 462</i>	

Source : ARDA

La superficie totale des sols de la classe 2 (zone verte et zone blanche) est de 26 350 hectares, soit 29 % du total de la région et la zone agricole (zone verte) représente à elle seule une superficie de 25 700 hectares, soit 97 %.

A. LE NOMBRE D'EXPLOITATIONS

L'évolution du nombre d'exploitations dans la MRC de Montcalm (-8,7 %) suit la tendance provinciale (-10,8 %) et régionale (-9,6 %), qui sont à la baisse. Les entreprises agricoles de la MRC comptent pour 28 % du total de Lanaudière.

Tableau 8 - Évolution du nombre d'exploitations agricoles - MRC de Montcalm

	Exploitations		
	1995 (n ^{bre})	1997 (n ^{bre})	Variation (%)
<i>D'Autray</i>	549	493	-10
<i>Joliette</i>	342	298	-13
<i>L'Assomption</i>	191	197	+3
<i>Les Moulins</i>	133	123	-7,5
<i>Matawinie</i>	259	217	-16,2
<i>Montcalm</i>	586	535	-8,7
<i>Lanaudière</i>	2 060	1 863	-9,6
<i>Québec</i>	35 403	31 597	-10,8

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement 1995 et 1997 (mise à jour : 17-01-2000)

B. LA SUPERFICIE

La superficie agricole exploitée totale de la MRC de Montcalm est de 38 261 hectares, soit 27 % de la superficie agricole de la région. La superficie moyenne par entreprise est de 72 hectares en 1997. Cette moyenne est comparable à la moyenne régionale.

En 1995, la superficie moyenne par entreprise était de 66 hectares pour la MRC de Montcalm *versus* 69 hectares pour la MRC de Lanaudière.

Tableau 9 - Superficie - MRC de Montcalm

	Superficie (hectares)	
	Superficie agricole	Superficie/ferme
<i>D'Autray</i>	44 877	91
<i>Joliette</i>	22 250	75
<i>L'Assomption</i>	14 124	72
<i>Les Moulins</i>	6 977	57
<i>Matawinie</i>	13 187	61
<i>Montcalm</i>	38 261	72
<i>Lanaudière</i>	139 676	75
<i>Province</i>	3 186 556	105

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement 1995 et 1997 (mise à jour : 17-01-2000)

2.1.2 L'ÉCONOMIE AGRICOLE

A. LE CAPITAL AGRICOLE

La valeur du capital agricole total (terres, bâtiments, machinerie et bétail) a augmenté de 20 % de 1991 à 1996, passant de 278 à 334 millions de dollars. Cette croissance est comparable à la moyenne régionale. La progression de la capitalisation agricole est associée en grande partie à une croissance des productions animales, qui requièrent des investissements considérables en bâtiments, machinerie et bétail. Il y a 32 % du capital agricole régional dans la MRC de Montcalm.

Tableau 10 - Capital agricole - MRC de Montcalm

	Capital agricole (000 000 \$)		
	1991	1996	Variation (%)
D'Autray	207	278	+35
Joliette	93	153	+64,5
L'Assomption	84	104	+24
Les Moulins	58,6	57,2	-2,4
Matawinie	94	119	+26,6
Montcalm	278	334	+20
Lanaudière	815	1044	+21,5

Source : Statistique Canada, recensements 1991 et 1996

La valeur moyenne des fermes est passée de 431 000 \$ en 1991 à 562 000 \$ en 1996, une augmentation de 30 %. La valeur moyenne des entreprises de la MRC de Montcalm est comparable à la moyenne de la région et reflète l'importance des productions animales, jumelée à une valeur élevée du fond de terre.

Tableau 11 - Valeur moyenne des fermes - MRC de Montcalm

	Valeur moyenne des fermes (000 \$)		
	1991	1996	Variation (%)
D'Autray	338	496	+47
Joliette	353	466	+32
L'Assomption	415	544	+31
Les Moulins	327	381	+17
Matawinie	308	430	+30
Montcalm	431	562	+30
Lanaudière	371	496	+34

Source : Statistique Canada, recensements 1991 et 1996

B. LE SALAIRE AGRICOLE

Les salaires versés annuellement dans la MRC de Montcalm étaient de 11 millions de dollars en 1996 *versus* 9,1 millions en 1991, une augmentation de 20 %. Ce montant représente 26 % de la masse salariale agricole de Lanaudière.

Tableau 12 - Salaires versés annuellement - MRC de Montcalm

	Salaires versés annuellement (000 000 \$)		
	1991	1996	Variation (%)
D'Autray	10,5	10,2	-3
Joliette	5,0	9,2	+84
L'Assomption	2,1	3,1	+32
Les Moulins	1,3	1,4	+7
Matawinie	3,2	6,8	+112
Montcalm	9,1	11	+20
Lanaudière	31,3	41,7	+33

Source : Statistique Canada, recensements 1991 et 1996

En 1997, la main-d'œuvre agricole est estimée à 2 899 personnes, dont 1 162 sont considérées comme faisant partie de la main-d'œuvre familiale (incluant le propriétaire).

C. LES REVENUS AGRICOLES DÉCLARÉS

Les producteurs de la MRC de Montcalm déclarent 34 % des revenus agricoles de Lanaudière. Les deux premières MRC de Lanaudière (de D'Autray et Montcalm) comptent près de 55 % des 2 060 entreprises de la région et génèrent 58 % des revenus régionaux déclarés. On s'attend à ce que les deux indicateurs (pourcentage des revenus déclarés et pourcentage du nombre de producteurs) soient équivalents. Dans la MRC de Montcalm, 29 % des producteurs déclaraient 34 % des revenus agricoles. On trouvera donc dans la MRC une bonne part de productions lucratives et des entreprises plus importantes, en général.

En moyenne, les entreprises de la MRC de Montcalm sont parmi celles qui génèrent le plus de revenus par ferme.

Tableau 13 - Revenus déclarés - MRC de Lanaudière

REVENUS DÉCLARÉS - MRC DE LANAUDIÈRE					
	Revenus déclarés (000 000 \$)	Classement	% des producteurs	% des revenus	Revenus par ferme (\$)
<i>D'Autray</i>	82,5	2	26,4	23,9	167 331
<i>Joliette</i>	53,5	4	16,0	15,5	179 555
<i>L'Assomption</i>	23,9	5	10,6	6,9	121 293
<i>Les Moulins</i>	11,0	6	6,6	3,2	89 421
<i>Matawinie</i>	56,4	3	11,6	16,4	261 640
<i>Montcalm</i>	117,7	1	28,7	34,1	220 039
<i>Lanaudière</i>	345				185 396

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement 1995 et 1997

En résumé, l'agriculture de la MRC de Montcalm dans Lanaudière, c'est 21 % de la zone agricole, 28 % des exploitations, 27 % de la superficie totale exploitée, 32 % du capital agricole, 26 % des salaires agricoles et 34 % des revenus agricoles déclarés. L'agriculture de la MRC de Montcalm peut être caractérisée d'intensive.

2.1.3 LES PRODUCTIONS

Voici les dix principales productions agricoles de la MRC de Montcalm par ordre d'importance économique :

**Tableau 14 - Valeur estimée des ventes à la ferme par production
MRC de Montcalm**

Rang	Production	Valeur estimée (000 000 \$)
1	<i>Porc engraissement</i>	51
2	<i>Poulet à griller</i>	20
3	<i>Lait</i>	20
4	<i>Maïs-grain</i>	16
5	<i>Porc maternité</i>	12
6	<i>Carotte</i>	6
7	<i>Chou</i>	4
8	<i>Soya</i>	3
9	<i>Pomme de terre</i>	2,7
10	<i>Rutabaga</i>	2

A. LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Tableau 15 - Principales utilisations des superficies exploitables
MRC de Montcalm

Utilisation des Superficies	Superficie		%	Classement des MRC/6	Nombre d'exploitations		%
	Montcalm (ha)	Lanaudière (ha)			régional	Montcalm	
<i>Céréales et protéagineux</i>	20 508	57 191	36	1	343	1 076	32
<i>Fruits</i>	45	228	20	2	19	72	26
<i>Légumes frais</i>	2 377	3 959	60	1	148	282	52
▪ <i>carotte</i>	920	1 188	77	1		76	
▪ <i>maïs sucré</i>	184	809	23	2		65	
▪ <i>rutabaga</i>	284	423	67	1		62	
▪ <i>chou</i>	515	666	77	1		90	
<i>Légumes de transformation</i>	542	665	81	1			
<i>Pommes de terre</i>	671	3 578	19	3	10	51	20
<i>Fourrages et pâturage</i>	4 378	39 650	11	5	115	1 011	11
<i>Cultures abritées (m²)</i>	49 899	206 817	24	3	30	152	20
<i>Horticulture ornementale</i>							
▪ <i>conteneur</i>	0,3	37	1	6	***	***	5
▪ <i>en plein champ</i>	276	1 115	25	2	18	57	32
<i>Érablières (ent.)</i>	312 880	563 420	55	1	124	264	47
<i>Boisés</i>	2 718	16 325	17	3	169	873	19
<i>Friches</i>	16	252	6	4	7	30	23

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement 1995 et 1997

*** Nombre de producteurs inférieur à quatre

Les **six premières productions végétales** de la MRC de Montcalm, par ordre d'importance économique, sont les suivantes : maïs-grain, carotte, chou, soya, pomme de terre et rutabaga.

B. LES PRODUCTIONS ANIMALES

Tableau 16 - Principales productions animales
MRC de Montcalm

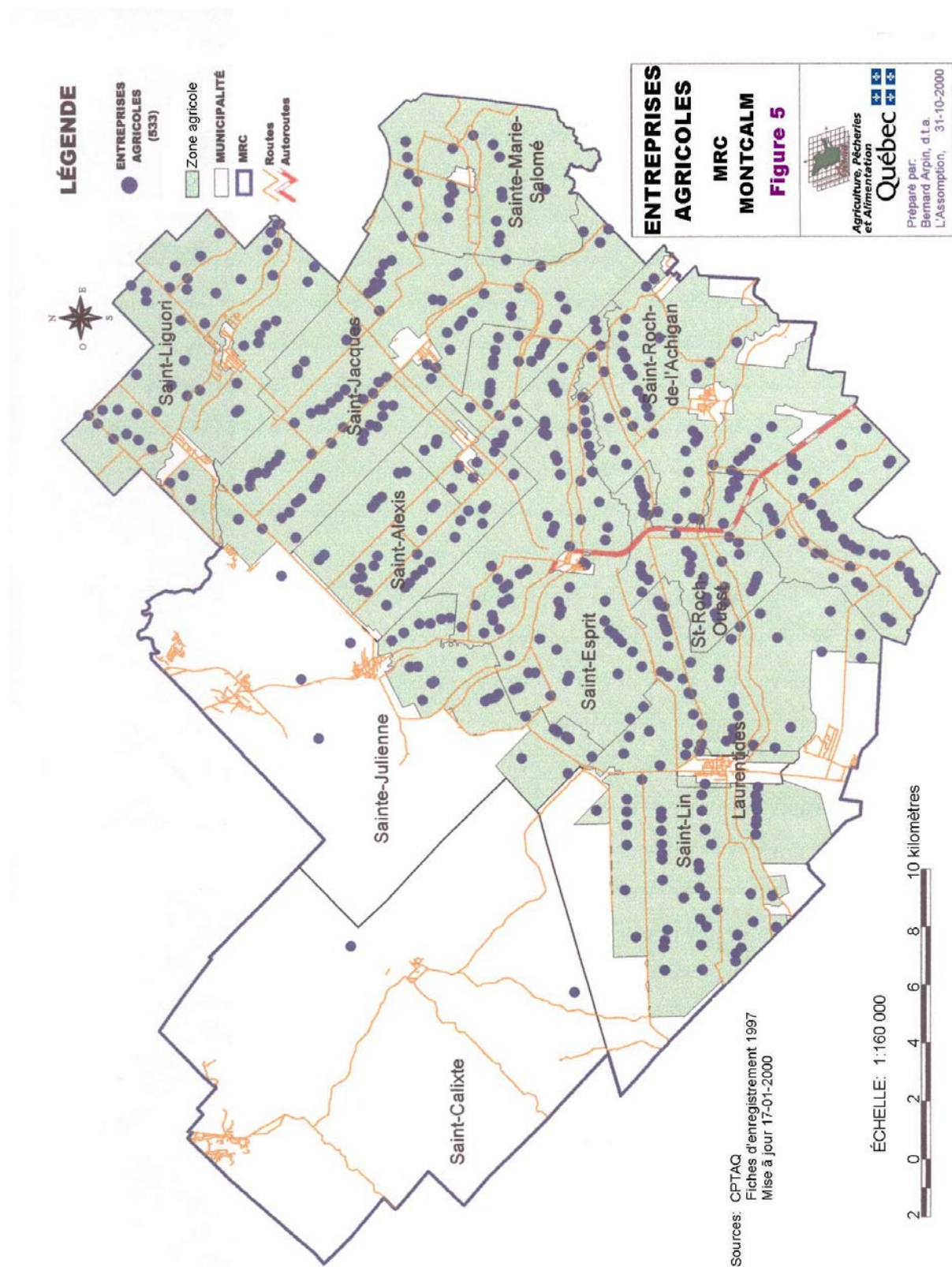
Production	Cheptel		%	Classement	Nombre d'exploitations		%
	Montcalm (têtes)	Lanaudière (têtes)			regional	des MRC/6	
Vaches laitières	4 872	18 836	26	2	122	500	24
Vaches de boucherie	624	6 213	10	4	29	233	12
Porcs							
▪ truies	12 229	20 031	61	1	77	126	61
▪ engraissement	323 187	506 207	64	1	81	132	61
Ovins reproducteurs	578	4 204	14	4	9	44	20
Chèvres laitières	269	434	62	1	5	15	33
Chevaux	362	1 595	23	2	41	182	23
Poulets à griller	9 077 253	37 241 918	24	2	34	164	21
Pondeuses (cons)	34 863	120 993	29	2	9	26	35

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement 1995 et 1997

*** Nombre de producteurs inférieur à quatre

Les quatre **premières productions animales** de la MRC de Montcalm, par ordre d'importance économique, sont les suivantes : porc à l'engraissement, poulet à griller, production laitière et porc maternité.

Figure 5 Entreprises agricoles – MRC Montcalm



CHAPITRE 3 → LES PRODUCTIONS AGRICOLES

3.1 LES TENDANCES

3.1.1 LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Tableau 17 - Exploitations et productions végétales

	<i>1995</i>	<i>1997</i>	<i>Variation</i>	
Maïs-grain				
<i>Exploitations</i>		<i>228</i>		
<i>Superficies (ha)</i>	<i>12 977</i>	<i>13 242</i>	<i>+2 %</i>	<i>Stable</i>
Carotte				
<i>Exploitations</i>	<i>59</i>			
<i>Superficies (ha)</i>	<i>894</i>	<i>920</i>	<i>+3 %</i>	<i>Stable</i>
Chou				
<i>Exploitations</i>	<i>64</i>			
<i>Superficies (ha)</i>	<i>495</i>	<i>515</i>	<i>+4 %</i>	<i>Stable</i>
Soya				
<i>Exploitations</i>		<i>92</i>		
<i>Superficies (ha)</i>		<i>3485</i>		
Pomme de terre				
<i>Exploitations</i>	<i>16</i>	<i>10</i>		
<i>Superficies (ha)</i>	<i>637</i>	<i>671</i>	<i>+5 %</i>	<i>En consolidation</i>
Rutabaga				
<i>Exploitations</i>	<i>60</i>			
<i>Superficies (ha)</i>	<i>347</i>	<i>284</i>	<i>-18 %</i>	<i>En décroissance</i>

Source : Direction de l'analyse et de l'information économiques, MAPAQ, 1997

Omniprésente dans la MRC de Montcalm, la production de maïs-grain (45 %) y est la première production en termes d'importance économique. À l'échelle régionale, cette MRC en est la plus importante productrice.

La production de la carotte est la seconde en termes d'importance économique avec 77 % de la production régionale.

La culture de la carotte en chiffres

1. Le nombre d'exploitations

Quelque 400 exploitations déclarent cultiver des carottes au Québec; 76 de ces entreprises se trouvent dans Lanaudière.

2. Superficie en culture

En 1999, la superficieensemencée en carottes au Québec s'élevait à 3 768 hectares, soit 44 % de la superficie totale du Canada. La superficie totale en carottes a atteint un sommet en 1995, soit 4 130 hectares, et a diminué légèrement par la suite.

Dans Lanaudière, la superficie totale en carottes est de 1 188 hectares, dont 7 % sont destinés à la transformation et 93 % au marché frais.

3. La production totale

Au Québec, la production totale est également à la baisse et se situait, en 1999, à quelque 107 000 tonnes métriques par année. Plus de 90 % de la production est destinée au marché frais et le reste est acheminé aux usines de congélation et aux conserveries.

4. La valeur à la ferme

La valeur à la ferme de la production de carottes totalisait, pour l'ensemble du Québec, quelque 25 millions de dollars en 1999. Ce légume de champ se classe ainsi troisième après la pomme de terre et les laitues.

5. Les marchés

Plus de 25 % de la production québécoise de carottes est exportée, et ce, principalement aux États-Unis. Au cours de la dernière année de récolte, soit de juillet 1999 à juin 2000, les maraîchers ont exporté pour 11 millions de dollars de carottes, une baisse par rapport à la dernière année. Les résultats préliminaires de 2000-2001 montraient encore une diminution. La valeur des exportations de laitues dépasse maintenant celle des carottes.

6. Les prix sur les marchés

Le prix moyen des carottes pour le marché frais et de transformation a atteint un sommet au Québec en 1994 et 1995, et a diminué progressivement par la suite.

7. La consommation chez nous

Il est étonnant de constater que la consommation totale au Canada de carottes vendues à l'état frais (conventionnelles, coupées et pelées) était moins élevée en 1998 (8,75 kg/personne) qu'au début des années 90, alors qu'elle excédait 9,0 kg/personne au Canada.

8. La situation en Ontario

Tout comme au Québec, la superficie en culture, les volumes récoltés ainsi que la valeur des exportations de carottes pour le marché frais sont à la baisse.

9. La situation aux États-Unis

À partir de 1997, on observe une nette augmentation de la production de carottes (15 %) destinées au marché frais. Il faut noter que cela coïncide avec l'arrivée de la carotte coupée et pelée dans les établissements de commerce au détail.

Les Américains consomment plus de carottes à l'état frais. En fait, à partir de 1997, on observe une augmentation de plus de 7 % de la consommation totale par personne de carottes vendues à l'état frais (conventionnelles, coupées et pelées). Cependant, cette consommation est toujours moins élevée qu'au Canada. Il est intéressant de souligner que depuis 1997, les Américains exportent plus de carottes à l'état frais, et ce, particulièrement au Canada.

10. En conclusion

Au cours des dernières années, la carotte conventionnelle a connu une baisse de popularité auprès des consommateurs en raison de l'arrivée de la carotte préparée (coupée et pelée) dans le commerce. Cela pourrait expliquer en bonne partie la baisse de prix sur le marché intérieur ainsi que la diminution de nos exportations vers les États-Unis.

Source : La carotte en chiffres, Jacques Boucher, 15 novembre 2000

Les autres productions végétales en importance dans la MRC de Montcalm sont le chou avec 77 % de la superficie régionale, le soya avec 27 % de la superficie régionale (2^e MRC), la pomme de terre avec près de 19 % de la superficie régionale (3^e MRC) et le rutabaga avec 67 % de la superficie régionale (1^{re} MRC).

À titre d'information additionnelle, voici un tableau comparatif de la production de légumes frais et de transformation dans la MRC de Montcalm.

Tableau 18 - Classement des légumes frais et de transformation dans la MRC de Montcalm

<i>Légumes frais</i>	<i>Superficie (ha)</i>	<i>Rang</i>	<i>% régional</i>
<i>Carotte</i>	920	1	77
<i>Chou</i>	515	1	77
<i>Rutabaga</i>	284	1	67
<i>Maïs sucré</i>	184	3	23
<i>Betterave</i>	100	1	78
<i>Haricot</i>	60	1	90
<i>Brocoli</i>	57	1	65
<i>Chou-fleur</i>	44	1	42
<i>Oignon</i>	43	1	51
<i>Asperge</i>	33	1	66
<i>Courge</i>	21	1	84
<i>Citrouille</i>	11	1	46
<i>Poireau</i>	4	2	27
<i>Légumes de transformation</i>			
<i>Cornichon</i>	214	1	90
<i>Chou-fleur</i>	77	1	86
<i>Carotte</i>	65	1	100

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement 1997

La MRC de Montcalm concentre 81 % de la production de légumes de transformation de la région. Il est important de noter que plusieurs producteurs remettent en question cette culture traditionnelle de la MRC de Montcalm, compte tenu des coûts sans cesse croissants de la main-d'œuvre. On peut trouver plus d'information sur les légumes de transformation dans le document synthèse du *Profil de l'industrie bioalimentaire de Lanaudière*.

3.1.2 LES PRODUCTIONS ANIMALES

A. PRODUCTION PORCINE

Tableau 19 - Exploitations porcines – MRC de Montcalm

	1995				1997			
	Déclarants		Têtes		Déclarants		Têtes	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<i>Truies</i>	89	59	11 453	58	77	61	12 229	61
<i>Engraissement</i>	76	57	261 151	58	81	61	323 187	64

Source : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1995 et 1997

MATERNITÉ

Le nombre de producteurs a diminué dans la MRC de Montcalm de 1995 à 1997, mais le nombre de truies a augmenté (+7 %). En 1997, les maternités de Montcalm sont dans la moyenne régionale (159 truies *versus* 159). Les producteurs ont nettement consolidé leur position de dominance régionale avec 61 % des truies.

ENGRAISSEMENT

De 1995 à 1997, le nombre de producteurs et la production de porcs à l'engraissement ont légèrement augmenté dans la MRC de Montcalm. Les entreprises ont connu une expansion.

La production par entreprise des élevages de la MRC de Montcalm est plus importante que la moyenne régionale (3 990 *versus* 3 770 porcs produits par année par entreprise).

La croissance de la production porcine est limitée par le zonage de la production. La mauvaise réputation environnementale de la production est un frein important.

B. POULETS À GRILLER

Tableau 20 - Poulets à griller - Montcalm

	1995				1997			
	Déclarants		Production annuelle(têtes)		Déclarants		Production annuelle (têtes)	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<i>Poulets à griller</i>								
<i>Montcalm (% régional)</i>	33	19	4 378 900	15	34	21	9 077 253	24
<i>Lanaudière (% provincial)</i>	171	24	28 873 610	23	164	24	37 241 918	26

Source : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1995 et 1997

La production de poulets à griller est stable. Les entreprises ont consolidé leur position concurrentielle vis-à-vis des autres entreprises régionales et provinciales, passant de 15 % à 24 % de la production régionale.

C. LA PRODUCTION LAITIÈRE

Tableau 21 - Production laitière - MRC de Montcalm

	1995	1997	Variation	
Nombre de producteurs	139	122	-12 %	En décroissance
Vaches (têtes)	5414	4872	-10 %	En décroissance
Production (000 000 litres)	30,5	31,3	+3 %	

Source : Direction de l'analyse et de l'information économiques, MAPAQ, 1997 et BSQ

Le nombre d'exploitations et de vaches suit la tendance régionale et provinciale à la baisse.

a) LA STRUCTURE DE PRODUCTION

Malgré l'importante diminution du nombre de vaches et d'entreprises laitières dans la MRC de Montcalm, la production laitière s'est consolidée puisque la production a augmenté.

Tableau 22 - Structure des fermes en production laitière 1997

Nombre (vaches)	D'Autray		L'Assomption		Joliette		Matawinie		Montcalm		Les Moulins		Lanaudière	
	Prod	%	Prod	%	Prod	%	Prod	%	Prod	%	Prod	%	Prod	%
0-24	25	14,7	11	19,0	12	13,6	2	4,9	21	17,2	3	14,3	74	14,8
25-60	139	81,8	45	77,6	70	79,5	38	92,7	87	71,3	17	81,0	396	79,2
61-120	5	2,9	2	3,4	6	6,8	1	2,4	14	11,5	1	4,8	29	5,8
121 et +	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0,2
Total	170		58		88		41		122		21		500	

Source : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1997

Le tableau sur la structure des fermes confirme que la situation de la MRC de Montcalm diffère légèrement des moyennes régionales. La majorité des entreprises se trouvent dans la catégorie 25-60 vaches. On trouve plus de grandes (61 et plus) et de petites entreprises (24 et moins).

Le problème de la production laitière de Lanaudière en est un de productivité et non de structure, comme le laissent croire les revenus déclarés par les fermes laitières. Si, au problème de productivité, on ajoute une problématique de prix

de quota très élevé, on peut anticiper une diminution du nombre de producteurs et du volume de production à moyen terme. La croissance de la production laitière est limitée principalement par le prix du quota.

Les producteurs de la MRC de Montcalm sont parmi ceux qui participent le plus au contrôle laitier (72 % *versus* 60 % pour la région et 74 % pour la province). Pour plus d'information sur la production laitière, voir la partie II du document synthèse.

Mise en valeur

Possibilités et hypothèses de développement à considérer

Développement de la transformation à la ferme et de la transformation industrielle.

Développement de la mise en marché directe à la ferme.

Consolidation des entreprises par la location de terres dans les MRC du sud.

Conditions

Une implication des acteurs locaux est impérative. L'encadrement, la planification et le suivi technique doivent se faire sur une base locale par des intervenants locaux.

b) L'ENVIRONNEMENT

Comme pour l'ensemble des MRC de la région de Lanaudière, la question environnementale est l'enjeu numéro un. Traversée par les principales rivières, L'Achigan, Saint-Esprit et Ouareau, qui se jettent dans la rivière L'Assomption, la MRC de Montcalm concentre des activités polluantes agricoles qui ont des impacts environnementaux régionaux importants.

L'agriculture évolue rapidement et connaît de gros changements structurels. Les enjeux économiques sont importants. La problématique environnementale est résumée dans les cinq grands thèmes suivants :

- ✓ La contamination des eaux de surface et souterraines;
- ✓ L'érosion des sols;
- ✓ L'entreposage des fumiers;
- ✓ La surfertilisation;
- ✓ La concentration des élevages sans sols.

Elle a été traitée en détail dans la partie II du document synthèse.

**CHAPITRE 4 → LA TRANSFORMATION, LA DISTRIBUTION
ET LA RESTAURATION - ÉLÉMENTS DE
PLANIFICATION**

En 2000, la MRC de Montcalm comptait 35 entreprises de transformation (27 %) (érable, boulangerie, viande, produits laitiers, boissons, confiserie, conserverie, biscuiterie et autres).

On dénombrait également 98 entreprises de distribution (commerce de gros, entrepôts et épiceries) ainsi que 147 entreprises de restauration (restaurant, cabane à sucre). Ce nombre est en relation avec l'importance de la population.

Tableau 23 - Entreprises de transformation alimentaire par MRC

	<i>D'Autray</i>	<i>L'Assomption</i>	<i>Joliette</i>	<i>Matawinie</i>	<i>Montcalm</i>	<i>Les Moulins</i>	<i>Lanaudière</i>
<i>Érable</i>			2	1	2		5
<i>Miel</i>			2	1			3
<i>Boulangerie</i>		2	1	4	1		8
<i>Pêcherie</i>	1			1			2
<i>Viande</i>	13	8	14	7	19	5	66
<i>Fruits et légumes</i>		1	2	6	9	1	19
<i>Produits laitiers</i>	1	2	2	1	3	1	10
<i>Boissons</i>	3			5		2	10
<i>Autres</i>		2			1	3	6
Total	18	15	21	28	35	12	129

Sources : MAPAQ, Direction de la qualité des aliments et santé animale, 2000 et Agence canadienne d'inspection des aliments

On dénombrait également 133 entreprises de distribution (commerce de gros, entrepôts et épiceries) ainsi que 194 entreprises de restauration (restaurant, cabane à sucre). Ce nombre est en relation avec l'importance de la population.

Tableau 24 - Entreprises de distribution alimentaire par MRC

	<i>D'Autray</i>	<i>L'Assomption</i>	<i>Joliette</i>	<i>Matawinie</i>	<i>Montcalm</i>	<i>Les Moulins</i>	<i>Lanaudière</i>
<i>Épiceries</i>	87	121	116	130	88	132	674
<i>Entrepôts</i>				3		1	4
<i>Grossiste/Distr.</i>	6	17	15	7	10	29	84
<i>Autres</i>			2				2
Total	93	138	133	140	98	162	764

Source : MAPAQ, Direction de la qualité des aliments et de la santé animale, 2000

Tableau 25 - Entreprises de restauration par MRC

	<i>D'Au-tray</i>	<i>L'Assomption</i>	<i>Joliette</i>	<i>Matawinie</i>	<i>Montcalm</i>	<i>Les Moulins</i>	<i>Lanaudière</i>
<i>Érable rest.</i>	<i>5</i>	<i>3</i>	<i>6</i>	<i>13</i>	<i>41</i>	<i>1</i>	<i>69</i>
<i>Restauration</i>	<i>145</i>	<i>226</i>	<i>188</i>	<i>280</i>	<i>106</i>	<i>238</i>	<i>1 232</i>
<i>Total</i>	<i>150</i>	<i>229</i>	<i>194</i>	<i>293</i>	<i>147</i>	<i>239</i>	<i>1 301</i>

Source : MAPAQ, Direction de la qualité des aliments et de la santé animale, 2000

4.1 LES FORCES

- ✓ La proximité du marché de Montréal et de Lanaudière;
- ✓ Bassin de clientèle important;
- ✓ 62 % du territoire de la MRC est zoné agricole;
- ✓ Zone agricole homogène et continue;
- ✓ Un réseau routier bien développé;
- ✓ Un potentiel de sol élevé;
- ✓ Des conditions climatiques très favorables;
- ✓ Une grande diversité des productions;
- ✓ Concertation existante entre le Comité consultatif agricole et la MRC;
- ✓ Bon voisinage entre le milieu agricole et le milieu urbain;
- ✓ Taux d'occupation de la zone à la hausse et près de l'optimum;
- ✓ Une pression agricole positive;
- ✓ Les revenus déclarés par les entreprises agricoles sont plus élevés que la moyenne lanauoise.

4.2 LES FAIBLESSES

- ✓ Absence de planification stratégique de la zone agricole;
- ✓ Structure de transformation industrielle et artisanale minime;

- ✓ La protection de l'environnement est peu intégrée dans la gestion des entreprises;
- ✓ Difficulté croissante pour les jeunes d'acquérir le capital d'investissement initial pour démarrer. Les conditions d'établissement sont peu adaptées;
- ✓ La valeur des fermes est très élevée;
- ✓ Les activités agricoles sont concentrées dans les productions traditionnelles; il y a peu d'innovation;
- ✓ La promotion des produits bioalimentaires locaux est minime;
- ✓ Les salaires de la main-d'œuvre agricole sont inférieurs à ceux de l'industrie.

4.3 LES DÉFIS

La conservation des ressources et la protection de l'environnement :

- ✓ La conservation des ressources et la protection de l'environnement sont des problèmes qui touchent toutes les MRC.

L'innovation et le transfert technologiques, et le développement de la capacité concurrentielle des entreprises :

- ✓ Les défis touchant l'innovation et le transfert technologiques sont traités sur une base de production.

La résolution des problématiques ciblées :

- ✓ Concertation résident non producteur en zone agricole et producteur;
- ✓ Manque de relève agricole;
- ✓ Diversification des productions;
- ✓ Développement de la transformation locale;
- ✓ Patrimoine paysager à valoriser;
- ✓ Améliorer l'encadrement et les conditions d'établissement de la relève agricole;
- ✓ Envisager une planification particulière de la zone agricole de la MRC afin de consolider les avoirs territoriaux et organiser la mise en valeur de la zone;
- ✓ Désigner le porteur du dossier du développement bioalimentaire dans la MRC de Montcalm.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. *Fiches d'enregistrement des producteurs agricoles, 1995, 1997 et 2000.*

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. *Profil des exploitations agricoles édition 1995*, Québec, 1997, 91 p.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. *Profil des exploitations agricoles en 1997*, Québec, 2000, 125 p.

SITES INTERNET

Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca.

Ministère des Affaires Municipales et de la Métropole,
<http://www.mam.gouv.qc.ca/mamm.html>.



Photo : CDBL, Christian Rivest

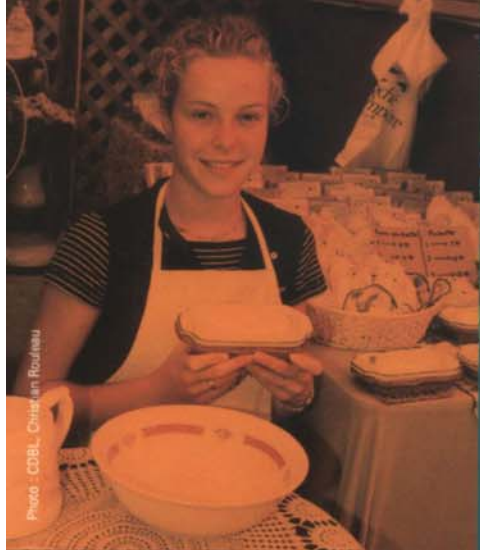


Photo : CDBL, Christian Rivest

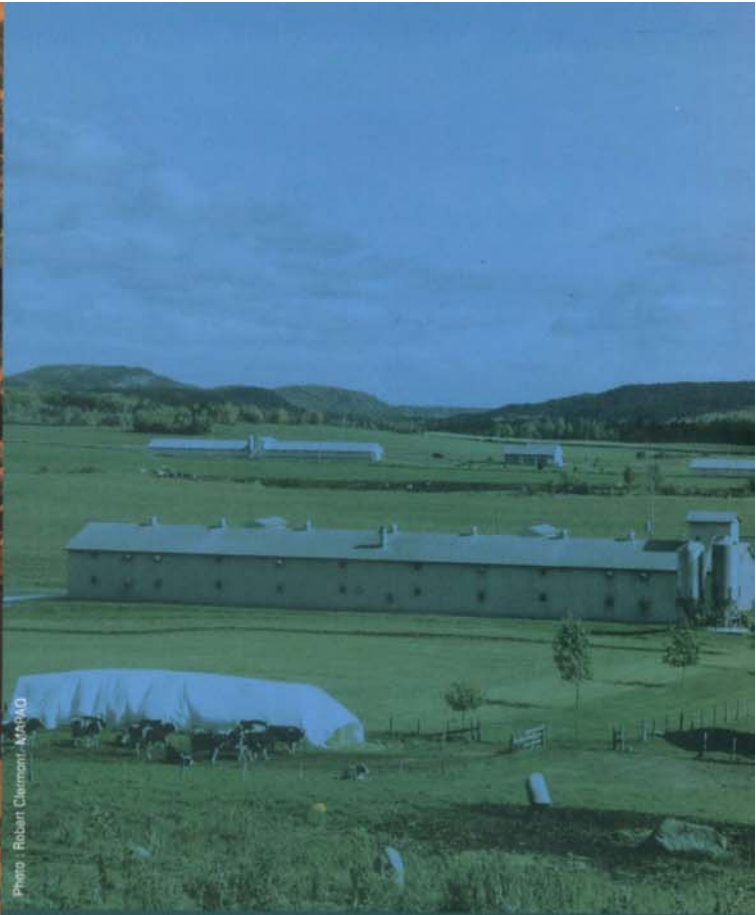


Photo : Robart Clément, MAPAQ



Conseil de développement bioalimentaire
de Lanaudière

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation



01-0122

Photo : Xavier Bernart, MAPAQ